



Annuaire du Collège de France

Cours et travaux du Collège de France

109 | 2010
Annuaire du Collège de France 2008-2009

Savoir et pouvoir. Les rapports entre deux sortes d'incertitude

Daniel Innerarity



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/397>
DOI : 10.4000/annuaire-cdf.397
ISBN : 978-2-7226-0138-3
ISSN : 2109-9227

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2010
Pagination : 1046-1047
ISBN : 978-2-7226-0083-6
ISSN : 0069-5580

Référence électronique

Daniel Innerarity, « Savoir et pouvoir. Les rapports entre deux sortes d'incertitude », *L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 109 | 2010, mis en ligne le 27 octobre 2014, consulté le 08 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/397> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.397>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

M. Daniel INNERARITY
Professeur, université de Saragosse (Espagne)

Savoir et pouvoir. Les rapports entre deux sortes d'incertitude

La vieille question sur le rapport entre le savoir et le pouvoir, qui remonte à la théorie platonique du philosophe-roi, a été traduite à l'époque contemporaine dans deux figures qui représenteraient le type de savoir qui devrait guider la politique. Dans sa version de droite il s'agirait de la figure de l'expert ; dans la version de gauche, celle de l'intellectuel. L'expert incarne la soi-disant supériorité de la science et serait l'avocat de l'objectivité. L'intellectuel prétendrait faire valoir une supériorité morale et, plutôt que l'objectivité, il offrirait un savoir critique et engagé. Ces deux figures sont les deux versions d'un même modèle et dans cette coïncidence se trouve son profond anachronisme : le modèle du « *speaking truth to power* » (Wildavsky), comme si experts et intellectuels étaient au-delà de l'incertitude des mortels, genre auquel même les politiciens appartiennent. Je reconnais qu'on simplifie ainsi un peu les choses, mais ce schématisme peut nous aider à mieux comprendre pourquoi le modèle du savoir auquel la politique ne devrait qu'obéir fait partie du passé et ne répond plus aux rapports complexes entre savoir et pouvoir qui existent dans nos sociétés. Il nous faut aujourd'hui penser autrement les conditions dans lesquelles les idées politiques peuvent être mises en valeur dans le processus politique.

Dans la société de la connaissance, le savoir est notamment devenu non seulement un élément de productivité économique mais aussi un élément d'importance croissante pour la légitimation sociale des décisions politiques. Rapports scientifiques, études, commissions d'experts font partie de notre paysage politique et social quotidien. Il est aussi certain que le transfert de connaissances est une tâche qu'il faut développer. Mais si nous voulons comprendre comment s'articulent actuellement savoir et pouvoir il faut nous rendre compte du fait que le savoir a changé de statut et qu'il n'est pas entouré par ses signes traditionnels d'autorité mais que 1) il est de moins en moins un produit exclusif des experts et de plus en plus le résultat d'une construction sociale et que 2) il a une plus grande conscience de ses propres limitations et du fait qu'il est inévitablement accompagné d'un croissant non-savoir. Le savoir que requiert la gouvernance démocratique s'inscrit aujourd'hui dans ce nouveau contexte.

Les conditions dans lesquelles on exerce actuellement la politique peuvent être résumées en disant que les faits sont incertains, les valeurs objet de disputes, ce qui est en jeu est important et les décisions sont urgentes (Ravetz). Les problèmes générés par le risque sont en train de redéfinir les limites entre la science, la politique et l'opinion publique. Le désaccord des experts, les différentes estimations scientifiques des risques et les innovations potentiellement menaçantes ont contribué à remettre en question l'image de la science en tant qu'instance qui fournirait un savoir objectif, fiable et de validité universelle. La science augmente

en fait le savoir mais aussi l'incertitude et le non-savoir de la société. Il faut donc dire adieu à la science entendue comme base objective et indiscutable de la politique.

Quand il s'agit de penser les relations entre savoir et pouvoir il faut être conscient du fait que ni l'un ne sait tellement ni l'autre ne peut tant. Tous les deux peuvent se consoler mutuellement d'avoir perdu leurs anciens privilèges et de partager la même incertitude, sous la forme de perplexité théorique dans le premier cas et comme vertige face à la contingence de la décision chez le deuxième. Quel privilège le pouvoir a-t-il perdu? La prérogative de ne pas avoir à apprendre et de se limiter à commander. Et quel est celui que le savoir a perdu? Il a justement perdu cette sécurité et évidence qui lui permettaient de s'épargner toute exigence de légitimation; son inexactitude sociale est aujourd'hui plus visible que jamais. D'où le déplacement du problème: comment rendre compatibles un savoir sûr et un pouvoir souverain, et comment les articuler pour compenser leur faiblesse pour qu'il combattent ensemble la complexité croissante du monde?

M. Gilbert KAENEL

Professeur, directeur du Musée cantonal d'archéologie
et d'histoire de Lausanne (Suisse)

Archéologie et histoire de la Suisse antique : données récentes

L'extraordinaire développement depuis trois à quatre décennies de l'archéologie, en particulier préventive, livre une masse considérable de documents matériels et de données contextuelles qu'il s'agit d'aborder et d'analyser dans la perspective de l'histoire. Ayant pour objet l'étude de la Suisse actuelle, et plus concrètement le Moyen Pays entre Jura et Alpes, les conférences prononcées ont intégré ce territoire aux limites arbitraires à une dynamique de recherche plus large, en France et en Allemagne notamment. Les présentations ont fait appel à des études en cours, souvent inédites, dont les auteurs ont été dûment remerciés.

1. Les Celtes, les Helvètes et leurs voisins

La première conférence, après un rappel de l'histoire des recherches dès le milieu du XIX^e s. et des points forts de l'archéologie en Suisse (dendrochronologie, nécropoles celtiques du V^e au II^e s. av. J.-C., site éponyme de La Tène...), a insisté sur les phénomènes de continuité dans l'occupation du sol durant le I^{er} millénaire avant notre ère, de la fin de l'âge du Bronze au début de l'époque romaine. Si la présence d'un Helvète est attestée par un graffito à Mantoue vers 300 av. J.-C., on ne peut préciser son origine: sud de l'Allemagne selon certaines sources antiques